



POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL

PRÉSENTÉE PAR LE SERVICE DES LOISIRS

ADOPTÉE LE 12 JANVIER 2026

RÉSOLUTION NUMÉRO 26-18

1. INTRODUCTION

Pourquoi nous doter d'une politique de développement culturel municipal? Celle-ci permet de définir clairement le rôle de la culture dans une municipalité donnée. Il met en valeur les atouts et les opportunités qui s'offrent à la communauté, puisque ceux-ci constituent des leviers majeurs et incontournables de son développement. La culture inclut toutes les formes d'art, les artistes, artisans, les patrimoines (vivants, bâtis, agricoles, etc.), les équipements culturels, les expositions, les spectacles, les expressions littéraires, les activités culturelles, etc.

Cette politique partage la vision de la MRC de La Côte-de-Beaupré qui, dans sa politique de développement culturel, voit la culture comme un levier pour assurer le développement du territoire aux plans social, économique et touristique. À court, moyen et long terme, la MRC de La Côte-de-Beaupré mise sur le développement culturel pour favoriser l'attractivité du territoire et améliorer la qualité de vie pour les résidents, visiteurs, nouveaux arrivants, entrepreneurs et travailleurs.

En valorisant notre culture et notre patrimoine, nous bâtissons une communauté où chaque geste culturel contribue à un développement harmonieux et durable de La Côte-de-Beaupré. Par la valorisation de sa culture et l'accroissement de la synergie entre les citoyens et les acteurs du milieu culturel (de l'artiste au consommateur culturel, en passant par les partenaires et promoteurs privés), la région insuffle le sentiment d'appartenance à tous pour les arts, la culture, le patrimoine et le territoire.

2. RÉFLEXIONS

Comment élargir le développement de la culture dans la municipalité?

Comment soutenir les artistes, artisans et la relève qui pratiquent des activités culturelles?

3. OBJECTIF

La politique de développement culturel de la Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges vise à exprimer une vision commune de la culture qui permettra la mise en place de conditions favorables à une plus grande mobilisation de la communauté, ce qui facilitera la planification et la réalisation des activités culturelles.

LA POLITIQUE, INSPIRÉE D'AUTRES MUNICIPALITÉS SIMILAIRES, SE DÉPLOIE EN 4 AXES.

AXES D'INTERVENTION

AXE 1

Maintenir et développer les partenariats culturels dans la Municipalité

AXE 2

Favoriser un accès à la culture pour les citoyens

AXE 3

Promouvoir les arts et la culture auprès de la population

AXE 4

Mettre en valeur le patrimoine culturel du territoire



POUR JOINDRE LE SERVICE DES LOISIRS :

150, rue du Moulin

Saint-Ferréol-les-Neiges QC G0A 3R0

Courriel : loisirs@sflneiges.com

Téléphone : 418 826-2253, poste 112

AXE 1 : MAINTENIR ET DÉVELOPPER LES PARTENARIATS CULTURELS DANS LA MUNICIPALITÉ

Acquis/en cours

La Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges s'implique, soutient et encourage déjà plusieurs initiatives culturelles dans la communauté :

- Partenariat avec l'École de musique Côte-de-Beaupré par le prêt d'un local afin d'offrir des cours de guitare, chant, piano, etc. aux résidents de la Municipalité.
- Partenariat avec l'organisme Entraid'Don! par le prêt d'un local au Saint-Fé Café. Cet espace communautaire favorise l'éveil culturel des citoyens, de même que les relations intergénérationnelles par le biais de différentes activités culturelles comme les mercredis Art Café et les dimanches des artistes.
- Partenariat avec les intervenants culturels du milieu en les invitant à s'impliquer dans la réalisation des activités de médiations culturelles dans le cadre des programmations saisonnières de cours, des activités et des événements du service des loisirs. Ex. : Session de cours de dessin avec une artiste professionnelle, musiciens lors d'un marché public, etc.

Perspectives d'actions

- Collaborer avec le Regroupement des intervenants culturels de la Côte-de-Beaupré (RICCB) afin d'avoir accès à un répertoire des intervenants culturels sur notre territoire.
- Développer des partenariats avec de nouveaux organismes et intervenants culturels de la Municipalité et de la Côte-de-Beaupré.
- Travailler avec différents partenaires pour favoriser des partenariats et des maillages inattendus.



AXE 2 : FAVORISER UN ACCÈS À LA CULTURE

Acquis/en cours

- Organisation d'activités dans le noyau villageois pour qu'il soit culturellement vivant et pour permettre la rencontre des citoyens, en toute saison.
- Gestion, en collaboration avec des bénévoles, de 10 Croque livres dans les parcs et installations de la municipalité, qui visent à rassembler et à engager les communautés autour du plaisir de la lecture.
- Soutien de la chorale intergénérationnelle par le prêt d'un local pour les répétitions et dans la réalisation de sa programmation annuelle de spectacles.
- Deux locaux mis à la disposition du Cercle de Fermières pour leurs activités comme les ateliers libres du lundi, les cours de couture et le tissage.
- Présence d'un budget annuel et d'un soutien aux bénévoles de la bibliothèque municipale afin d'en faire un lieu de rencontres et d'échanges, de partage du savoir et de diffusion par le biais de différentes activités culturelles comme les heures du conte et les rencontres d'auteurs.
- Organisation des journées de la culture, un événement qui a comme objectif d'initier, de faire découvrir et apprécier la culture.
- Création d'un espace dans l'église afin de pouvoir y organiser des activités culturelles.

Perspectives d'actions

- Soutenir financièrement la programmation des loisirs pour offrir des activités de découvertes culturelles à moindres coûts, via le budget autorisé.
- Politique de soutien financier sous forme de bourses pour la relève culturelle. Les bourses de la relève culturelle sont décernées aux jeunes de 18 ans et moins, résidents de la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges, amateurs ou professionnels, dans le domaine des arts ou de l'artisanat. Ces bourses visent à mettre en lumière les réalisations dans diverses disciplines artistiques telles que la musique, la peinture, la sculpture, la littérature, le cinéma, la photographie, etc., ou dans des métiers artisanaux comme la poterie, la couture, la menuiserie, la joaillerie, etc. Les demandes peuvent être en lien avec la persévérance, une réussite remarquable, une compétition, un concours, la créativité ou le talent. En fonction des budgets disponibles et des dépôts de demandes, jusqu'à trois bourses de 500\$ pourraient être offertes. FORMULAIRE DE DEMANDE – BOURSE DE LA RELÈVE CULTURELLE et critères d'évaluation en Annexe 1
- Offrir un espace aux artistes en art visuel dans la salle Jacques Jourdain, leur permettant de réaliser une exposition en mai et juin de chaque année. Un cachet de 750\$ pourrait être offert à l'artiste pour l'aider à réaliser le montage de son exposition. Offrir un cachet d'artiste pour exposer dans un lieu culturel reconnu permettra aux bénéficiaires d'étoffer leur dossier pour leur démarche d'obtention du statut d'artiste professionnel. Devenir professionnel ouvre l'accès à des programmes et des bourses aux divers paliers de gouvernement, aux fondations et autres organisations. FORMULAIRE DE CANDIDATURE — EXPOSITION D'ARTISTE PEINTRE et critères d'évaluation en Annexe 2.
- Possibilité d'exposer une toile à l'accueil de l'hôtel de ville au 150, rue du Moulin, avec un portfolio d'artiste. Une rotation pourrait être effectuée tous les 4 mois selon les demandes.

AXE 3 : PROMOUVOIR LES ARTS ET LA CULTURE AUPRÈS DE LA POPULATION

Acquis/en cours

- Vitrine installée au 33, rue de l'Église pour mettre en valeur le travail des fermières.
- Organisation d'un marché public et d'un marché de Noël afin de donner la possibilité aux artistes et aux artisans de la municipalité de promouvoir leur travail.
- Promotion des activités culturelles de la Municipalité via le service des communications avec ses différents outils (Site Internet, Infolettre, Journal Le Sommet, Facebook, Instagram, etc.).

Perspectives d'action

- Promouvoir les initiatives culturelles de la Municipalité et de la MRC de la Côte-de-Beaupré qui ne sont pas dans notre programmation, par exemples : les activités du Regroupement des intervenants culturels de la Côte-de-Beaupré (RICCB), Pèlerin'Art, etc.

AXE 4 : METTRE EN VALEUR LE PATRIMOINE CULTUREL DU TERRITOIRE

Acquis/en cours

- Souligner les anniversaires importants comme les 40 ans de la bibliothèque municipale ou les 50 ans de l'incendie de l'église.
- Activités ponctuelles sur l'histoire de Saint-Ferréol-les-Neiges et projets intergénérationnels réalisés au Saint-Fé Café.

Perspectives d'action

- Constituer des archives de photos et de vidéos de la municipalité par le biais d'activités rencontres au Saint-Fé Café (1 fois par année).
- Planifier, dès 2027, les festivités pour les 175 ans de la Municipalité (1^{er} juillet 2030).
- Collaborer avec le Centre de généalogie, des archives et des biens culturels de Château-Richer et la Société du patrimoine et d'histoire de la Côte-de-Beaupré et de l'Île d'Orléans pour la réalisation d'activités et de projets.
- Promouvoir, via le service des communications, les initiatives en patrimoine dans la MRC de la Côte-de-Beaupré (prix du patrimoine, service d'aide à la restauration patrimoniale, activités et services des équipements culturels).



4. ABROGATION

La *Politique de développement culturel* remplace et abroge toute Politique antérieure relative au même objet.

5. ENTRÉE EN VIGUEUR

La présente Politique entre en vigueur à la date de son adoption.

Mélanie Royer-Couture, mairesse

Eric Ennis, directeur général et trésorier

ANNEXE 1 : FORMULAIRE DE DEMANDE – BOURSE DE LA RELÈVE CULTURELLE
MUNICIPALITÉ DE SAINT-FERRÉOL-LES-NEIGES

1. Renseignements sur le (la) candidat(e)

- Date de la demande : _____
- Prénom et Nom complet : _____
- Âge au moment de la demande : _____
- Adresse complète : _____
- Téléphone : _____ Courriel : _____
- Prénom et Nom du parent ou tuteur légal (si mineur) : _____
- Téléphone du parent/tuteur : _____
- Courriel du parent/tuteur : _____

2. Discipline artistique ou artisanale

(Cochez ou précisez-la ou les disciplines concernées)

- Musique
- Peinture / Dessin
- Sculpture
- Littérature / Écriture
- Cinéma / Vidéo
- Photographie
- Poterie / Céramique
- Couture / Design
- Menuiserie / Ébénisterie
- Joaillerie
- Autre (précisez) : _____

3. Description du projet, de la réalisation ou de la démarche artistique

(Maximum 500 mots – joindre des documents ou photos au besoin)

Parle-nous un peu de toi. Explique ton parcours, ta démarche artistique ou si c'est le cas, la réalisation pour laquelle tu poses ta candidature. Exemples : participation à un concours, production d'une œuvre, formation, exposition, spectacle, etc.

4. Motivation et objectif

Pourquoi souhaites-tu recevoir une bourse de la relève culturelle ?

Que feras-tu avec le soutien (argent) reçu ? Ex. : matériel, formation, projet futur, etc.

5. Lien avec la persévérance, la réussite, la créativité ou le talent

Expliques-en quoi ton parcours ou ton projet illustre un ou plusieurs de ces aspects :

- Persévérance
- Réussite
- Créativité
- Talent exceptionnel

6. Implication dans la communauté

Décris ton engagement ou ta participation à la vie culturelle, sociale ou communautaire de Saint-Ferréol-les-Neiges. Ex. : bénévolat, spectacles locaux, ateliers, implication scolaire, etc.

7. Documents à joindre

- Une lettre de présentation ou de motivation
- Une ou deux lettres de recommandation (enseignant, mentor, organisme, etc.)
- Portfolio, photos ou extraits d'œuvres (si applicable)
- Formulaire complété, signé par le parent ou le tuteur (si mineur)

8. Déclaration et signature(s)

- Je certifie que les renseignements fournis sont exacts et que je suis résident(e) de Saint-Ferréol-les-Neiges.
- Je consens à ce que la Municipalité utilise mon nom et des images de mes œuvres dans le cadre de la promotion de la bourse.

Signature du ou de la candidat(e) : _____ Date : _____

Signature du parent/tuteur (si applicable) : _____ Date : _____

9. Transmission du dossier de candidature (formulaire et documents)

Le formulaire complété et les documents requis doivent être transmis **par courriel à : loisirs@sflneiges.com**, **par la poste ou en personne à :**

Service des loisirs
150, rue du Moulin
Saint-Ferréol-les-Neiges QC G0A 3R0

10. Pour usage administratif

- Dossier reçu le : _____
- Vérification de résidence à Saint-Ferréol-les-Neiges : Oui Non
- Dossier complet : Oui Non

GRILLE D'ÉVALUATION – BOURSE DE LA RELÈVE CULTURELLE

MUNICIPALITÉ DE SAINT-FERRÉOL-LES-NEIGES

Nom de l'artiste : _____ **Date de l'évaluation :** _____

Dossier complet : Oui Non

Critères d'évaluation	Description	Points
1. Démarche artistique	Qualité, clarté et cohérence de la démarche ou du projet présenté Pertinence avec la discipline choisie	____ /35
2. Persévérance et engagement personnel	Efforts démontrés, dépassement de soi, constance dans la pratique artistique ou artisanale	____ /25
3. Réussite ou réalisation remarquable	Résultats concrets : prix, expositions, performances, concours, apprentissages ou projets significatifs	____ /15
4. Implication dans la communauté	Participation à la vie culturelle ou communautaire de Saint-Ferréol-les-Neiges (ateliers, spectacles, bénévolat, partage du savoir, etc.)	____ /10
5. Motivation et clarté des objectifs	Justification du besoin de la bourse, pertinence du projet ou de l'utilisation du soutien financier	____ /10
6. Qualité du dossier présenté	Présentation soignée, complétude du formulaire, documents bien structurés (portfolio, lettres de recommandation, etc.)	____ /5

Total général : ____ /100 points

Barème de recommandation (interne au comité)

Score total	Appréciation	Recommandation
90 – 100	Exceptionnel	Bourse fortement recommandée
75 – 89	Très bon dossier	Bourse recommandée
60 – 74	Bon dossier	Bourse possible selon budget disponible
45 – 59	Moyen	Bourse non prioritaire
< 45	Faible	Non recommandé

Commentaires du comité d'évaluation

Décision et recommandation

Décision du comité : Accepté En attente Refusé

Montant accordé : _____ \$

Signature du responsable du comité : _____

ANNEXE 2 : FORMULAIRE DE CANDIDATURE — EXPOSITION D'ARTISTE PEINTRE
MUNICIPALITÉ DE SAINT-FERRÉOL-LES-NEIGES

Durée de l'exposition : 3 mois

Date limite pour déposer une candidature : 30 mars et 30 novembre de l'année en cours

1. Informations personnelles

- Prénom et Nom complet : _____
- Adresse civique (preuve de résidence requise) : _____

- Téléphone : _____ Courriel : _____
- Site web / réseaux sociaux (facultatif) : _____

2. Présentation de l'artiste

- Discipline artistique principale : _____
- Brève biographie (maximum 150 mots) :

3. Description du projet d'exposition

- Titre proposé pour l'exposition : _____

Description du thème ou du concept général :

- Nombre approximatif d'œuvres proposées : _____
- Médium(s) utilisé(s) : _____

4. Expérience artistique

Avez-vous déjà exposé vos œuvres auparavant ?

Oui Non

Si oui, précisez les lieux et années :

5. Implication communautaire

Décrivez brièvement votre implication dans la communauté (bénévolat, participation à des événements locaux, collaboration avec des organismes, etc.) :

6. Documents à joindre

- Minimum de 5 photos récentes de vos œuvres (en format numérique ou imprimé)
- Tout autre document pertinent (ex. : curriculum artistique, dossier de presse, etc.)

7. Engagement de l'artiste

Je, soussigné(e), _____, certifie que :

- J'habite sur le territoire de la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges;
- Je suis responsable du montage et du démontage complet de mon exposition;
- Je consens à ce que la Municipalité utilise les photos de mes œuvres à des fins de promotion de l'exposition;
- Je m'engage à respecter les dates et modalités convenues avec le service des loisirs.

Signature : _____ Date : _____

8. Transmission du dossier de candidature (formulaire et documents)

Le formulaire complété et les documents requis doivent être transmis **par courriel à : loisirs@sflneiges.com**; **par la poste ou en personne à : Service des loisirs, 150, rue du Moulin, St-Ferréol-les-Neiges QC G0A 3R0.**

GRILLE D'ÉVALUATION — SÉLECTION D'UN ARTISTE PEINTRE EXPOSANT

MUNICIPALITÉ DE SAINT-FERRÉOL-LES-NEIGES

Nom de l'artiste : _____

Titre du projet d'exposition : _____

Critères	Description	Pondération	Note obtenue
1. Qualité artistique des œuvres	Originalité, maîtrise des techniques, cohérence du style et du propos artistique	/40	_____
2. Pertinence du projet d'exposition	Clarté du concept, intérêt du thème, adéquation avec l'espace d'exposition et le public local	/15	_____
3. Présentation du dossier	Qualité des photos, clarté du formulaire, soin apporté à la présentation	/10	_____
4. Expérience artistique	Parcours antérieur, expositions passées, engagement dans une démarche artistique sérieuse	/10	_____
5. Implication dans la communauté	Participation à des événements culturels, bénévolat, collaboration avec des organismes locaux, contribution à la vie culturelle municipale	/15	_____
6. Résidence sur le territoire	L'artiste habite sur le territoire de la municipalité (critère obligatoire)	O/N	_____
7. Autonomie et fiabilité	Capacité de l'artiste à réaliser seul le montage et le démontage, respect des engagements, communication avec la coordination	/10	_____
8. Potentiel de mise en valeur	Potentiel de l'exposition à attirer le public et à mettre en valeur la culture locale	/10	_____

Total : _____ /100 points

*(La résidence sur le territoire est un critère éliminatoire si non respecté.)***Commentaires du comité d'évaluation :****Recommandation finale :** Dossier sélectionné Dossier en attente Dossier non retenu

Dossier évalué par : _____ Date : _____